

## Annexe

(Voir p. 4074.)

LE DÉVOILEMENT DU CALENDRIER  
DU BUREAU DU SÉNATLA SALLE DU SÉNAT  
LE 29 MAI 2013

[Traduction]

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, nous allons maintenant procéder à une courte cérémonie à l'occasion du dévoilement du nouveau calendrier, en l'honneur du 60<sup>e</sup> anniversaire d'accession au trône de Sa Majesté. Je vous invite à rester pour y assister.

J'invite les greffiers à se lever et à se placer le long du bureau.

Avec votre accord, honorables sénateurs, il serait opportun que nos sténographes consignent cet événement afin qu'il soit annexé aux Débats du jour. Est-ce d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**Son Honneur le Président :** De plus, honorables sénateurs, je demande votre accord pour que des photographes viennent sur le parquet. Nous aurions ainsi des archives photographiques de l'événement. Est-ce d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, c'est le jubilé de diamant de Sa Majesté la reine Elizabeth II qui est à l'origine de ce magnifique projet. Informée de l'initiative, Sa Majesté nous a d'ailleurs transmis le message suivant, que j'ai le grand honneur de vous lire :

Je suis heureuse qu'un splendide présentoir à calendrier de forme pyramidale, portant mon monogramme, ait été commissionné pour orner le Bureau dans la Chambre du Sénat, où j'ai eu l'insigne devoir à deux occasions de lire le discours du Trône.

Ce calendrier, surmonté de la couronne de Saint-Édouard, commémore le jubilé de diamant de mon règne comme reine du Canada et le soixantième anniversaire de mon couronnement. L'assurance de sa visibilité continue au Sénat sera un témoignage constant de la fonction et du rôle important de la Couronne au sein du Parlement du Canada.

Signé : Elizabeth R.

[Français]

Comme Sa Majesté elle-même l'a reconnu, la visibilité accordée à la couronne dans ce calendrier souligne le rôle et la présence de la Couronne au sein du Sénat et de notre système parlementaire.

Comme il s'agit d'un calendrier, il ne devrait pas nous surprendre qu'il soit achevé et présenté à temps, ne serait-ce qu'à la toute dernière minute. En effet, le dimanche 2 juin marque le 60<sup>e</sup> anniversaire du couronnement de la reine, le dernier jour qui puisse être justement associé au jubilé de diamant.

[Traduction]

Le projet de création du calendrier dans le cadre du jubilé de diamant a été proposé par notre Groupe consultatif sur les œuvres d'art, il y a plus d'un an. Par la suite, le projet a reçu l'aval du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. L'orfèvre qui a été sélectionné a produit un modèle de base, qui a été approuvé. Grâce aux vaillants efforts de la sénatrice Fortin-Duplessis et du sénateur Moore, et grâce à la générosité de nombreux sénateurs, des greffiers au Bureau et d'autres agents supérieurs d'hier et d'aujourd'hui, des fonds ont pu être amassés pour couvrir les coûts de cette commande. Le sénateur Joyal a pris sur lui de surveiller l'évolution du projet, du début jusqu'à la fin. Le sénateur Joyal et la sénatrice Fortin-Duplessis vous parleront plus en détail de ces efforts dans quelques instants.

Avant tout, il est temps de voir enfin le fruit de tout ce travail et de découvrir le nouveau calendrier du Bureau du Sénat commémorant le jubilé de diamant de la reine. Nous remercions tous les sénateurs, ainsi que les greffiers au Bureau et d'autres personnes, d'avoir participé à son financement. J'invite madame le leader du gouvernement au Sénat, l'honorable Marjory LeBreton, ainsi que le leader de l'opposition au Sénat, l'honorable James Cowan, à s'approcher pour dévoiler le nouveau calendrier du jubilé de diamant.

Je cède maintenant la parole à l'honorable sénateur Joyal et l'invite à dire quelques mots au sujet du calendrier.

[Français]

**L'honorable Serge Joyal :** Honorables sénateurs, distingués invités dans la tribune, plusieurs projets s'adressant à différents publics ont été entrepris en 2012 afin de souligner le jubilé de diamant de Sa Majesté la reine Elizabeth II, reine du Canada.

Nous sommes la seule législature au Canada à avoir entrepris des projets particuliers pour marquer le jubilé de diamant pour les générations futures.

Le calendrier que nous dévoilons cet après-midi représente le troisième geste significatif posé par le Sénat en vue de commémorer ce jalon historique du règne de Sa Majesté. Le splendide vitrail au-dessus de l'entrée extérieure du Sénat à l'édifice du Centre, et le modillon — ou Corbel — sculpté en pierre par le sculpteur du Dominion, Phil White qui est présent dans la galerie et que je salue personnellement, à l'effigie de la reine dans le foyer du Sénat, sont deux des importantes initiatives menées à bien par le Président de cette Chambre. Dans le même esprit de célébration, nous sommes redevables au Président de ce que la restauration du portrait de la reine Victoria, exposé dans le foyer du Sénat et qui provient de l'ancien Parlement du Canada Uni, avant 1867, puisse avoir été complétée à l'occasion de l'année du jubilé.

Monsieur le Président, nous vous en sommes profondément reconnaissants.

[Traduction]

La souveraine occupe une place spéciale au Sénat. C'est ici que, pour la première fois dans notre histoire, Sa Majesté a lu deux discours du Trône, d'abord en 1957, puis en 1977. C'est aussi au Sénat que la reine ou son représentant, le gouverneur général, se présentent lorsqu'ils doivent accomplir leur devoir constitutionnel au Parlement. Cela explique pourquoi le trône de Sa Majesté et de son époux occupent la place centrale de cette Chambre.

Le buste de la reine Victoria, qui était notre souveraine au moment de la naissance de la Confédération et qui est l'arrière-grand-mère de la reine actuelle, se trouve dans la tribune au-dessus du trône. De plus, les deux piliers des arches du plafond du Sénat qui se trouvent devant la tribune du public, à l'arrière, représentent les armoiries du roi de France, à gauche, et celles de la monarchie britannique, à droite.

[Français]

Il m'est apparu opportun dans ce contexte particulier que nous, les sénateurs, puissions exprimer notre gratitude envers Sa Majesté en laissant de façon permanente dans cette Chambre un témoignage qui puisse marquer le caractère particulier et original de la Couronne canadienne.

[Traduction]

Il m'est apparu que la conception de ce calendrier commémoratif devait tenir compte du principe sous-jacent de la reine en Parlement, personnifié dans notre système de monarchie constitutionnelle. Le défi consistait toutefois à illustrer ce principe. Autrement dit, comment rendre ce principe visible?

Les célébrations entourant le jubilé de diamant de Sa Majesté nous ont également permis d'améliorer de façon permanente le patrimoine du Sénat.

Les sénateurs et les visiteurs sont à même de constater que, dans cette Chambre, certains endroits réservés à des éléments décoratifs auraient besoin de finition. Il faut savoir qu'après l'incendie qui a détruit le Parlement, en 1916, c'est la Chambre des communes qui s'est accaparée la plus grande partie des fonds publics destinés à la décoration du bâtiment, laissant le Sénat en manque de certains éléments décoratifs.

Par exemple, les panneaux qui se trouvent devant les deux tribunes publiques, à l'avant et à l'arrière, sont restés vierges, tout comme les murs au-dessus des lambris de bois, derrière les fauteuils des sénateurs de chaque côté de la Chambre. Ce n'est que plus tard, en 1921, que les huit grandes peintures commémorant la guerre qui décorent maintenant nos murs ont été commandées par lord Beaverbrook, qui en a fait don au Sénat. Ils sont le rappel permanent des sacrifices que les Canadiens et les Européens ont consentis pour la liberté pendant la Première Guerre mondiale.

• (1610)

Enfin, divers objets nécessaires sur la table du greffier devaient être temporaires, comme l'ancien calendrier, dans l'attente d'œuvres d'art de meilleure qualité produites par des artistes canadiens. De plus, les sénateurs ne pouvaient pas lancer un projet de commémoration aux frais du Trésor à un moment où on impose aux Canadiens d'importantes réductions de personnel et de services.

J'ai moi-même présenté au Président la proposition de commander un calendrier pour le bureau du greffier et j'ai sollicité son appui pour cette initiative de commémoration. Il lui a semblé, dans sa sagesse, que le meilleur moyen de rendre cette initiative possible était de faire appel à la générosité des sénateurs et des membres des services du greffier. Le Président est d'une grande sagesse.

Ce que ce projet a de particulièrement remarquable, c'est qu'il a été rapidement appuyé par le Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art et approuvé par le Comité de la régie interne. Je tiens à remercier le président de ce comité, le sénateur Tkachuk. Je remercie également les sénateurs Moore et Fortin-Duplessis, président et vice-présidente du Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art. Les sénatrices Frum, Ataullahjan et Callbeck n'ont été que trop heureuses d'inviter les sénateurs à apporter leur contribution. Je leur suis profondément reconnaissant d'avoir proposé leurs services pour solliciter les dons pour le projet. Leur bonté naturelle leur a certainement facilité la tâche.

J'exprime également ma gratitude aux sénateurs et à tous les fonctionnaires du Sénat qui ont su être à la hauteur et ont fait en sorte qu'il soit possible de commémorer le jubilé de diamant de la reine d'une manière originale au Sénat.

[Français]

Pourquoi avoir choisi de faire exécuter un calendrier?

Notre attention s'est d'abord portée à la Table des greffiers, et au fait que, à l'époque de la reconstruction du Parlement, faute de budget, un support original artistique pour présenter le calendrier au Sénat n'avait pu être exécuté. La Chambre des communes, quant à elle, s'était vu par ailleurs gratifier d'un imposant calendrier, œuvre de Paul Beau, un ferronnier d'art de Montréal, un artiste qui a laissé sa signature sur quantité des meilleurs ouvrages de ferronnerie du Parlement.

Le calendrier de la Chambre des communes est orné de symboles particuliers. À la base, on retrouve les emblèmes des quatre groupes culturels de souche européenne que l'on reconnaissait à l'origine de la Confédération : les Français, les Britanniques, les Irlandais et les Écossais. Au milieu, on aperçoit des sarments de vigne, symbole du temps qui dure. Au sommet, la couronne des Tudor. La portée symbolique du calendrier de la Chambre des communes s'impose d'elle-même : les différentes communautés canadiennes unies dans un Dominion prospéreront dans l'avenir sous la couronne des Tudor. Cette couronne se retrouvait sur les armoiries à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, symbole de l'époque impériale et ce, jusqu'au Statut de Westminster en 1931. Cette couronne n'est plus d'usage aujourd'hui.

Notre calendrier se devait d'être différent de celui de la Chambre des communes.

Près d'un siècle plus tard, en 2012, il m'apparaissait opportun de réfléchir sur l'évolution de la Couronne au Canada, telle qu'elle se présente aujourd'hui aux yeux de nos compatriotes. À la différence de ses prédécesseurs sur le trône, la reine Elisabeth II, depuis le début de son règne, porte le titre particulier de reine du Canada. C'est une loi du 11 février 1953 du Parlement canadien qui le confirme, mais ce n'était pas vraiment concevable avant 1931. Par exemple, le journal des *Débats du Sénat* du 30 avril 1897 — page 279 — nous apprend que lorsqu'on débattit d'un projet de loi pour marquer le jubilé de diamant — en 1897 — de la reine Victoria,

arrière-grand-mère de la reine actuelle, la suggestion fut faite par un certain groupe que « Sa Majesté (la reine Victoria) [ajoute] à ses autres titres celui de reine du Canada », mais à l'époque on ne comprit pas le bien-fondé ou l'à-propos de cette proposition, et on la refusa sous prétexte — et je cite le Journal du Sénat du temps — qu'on la trouva « bizarre ». À ce moment-là, on ne pouvait concevoir faire une distinction institutionnelle entre la Couronne au titre du Royaume-Uni et la Couronne au titre du Canada. Or, quelque 55 ans plus tard, c'est précisément ce titre de « reine du Canada » que la reine Elizabeth II portera à compter de son couronnement le 2 juin 1953.

Il m'apparaissait fort avisé de commémorer le jubilé de diamant de Sa Majesté, en marquant cette évolution distinctive de la Couronne au Canada et en la traduisant visuellement dans ce nouveau calendrier.

Comment y a-t-on réussi?

On a voulu d'abord rappeler que la Couronne trouve au Canada son origine historique dans la souveraineté royale française représentée par un écu orné de la fleur de lys, symbole des rois de France.

[Traduction]

C'est celui que les sénateurs verront de chaque côté — la fleur de lys, qui est l'emblème des rois de France, sous la Couronne desquelles notre pays vit depuis plus de 250 ans.

[Français]

Puis dans la souveraineté royale britannique, représentée celle-là par un écu orné de la rose des Tudor.

[Traduction]

Si les sénateurs regardent de l'autre côté, ils verront la rose des Tudor, qui est l'emblème de la Couronne britannique.

[Français]

Ces deux symboles sont placés de part et d'autre, à la base du calendrier. Les deux couronnes, française et anglaise, implantées dans un nouveau pays...

[Traduction]

Les rameaux de feuilles d'érable qu'on voit de chaque côté symbolisent le fait que ces deux Couronnes se sont implantées au Canada.

[Français]

Cette évolution est symbolisée par des rameaux de feuilles d'érable enracinés à la base et qui se développent sur les quatre arêtes des angles.

[Traduction]

Les quatre rameaux qui sont à la base du calendrier rejoignent les rameaux de feuilles d'érable qui se trouvent de chaque côté du calendrier.

[ Le sénateur Joyal ]

[Français]

Ceux-ci expriment la nouvelle identité qui a résulté de la transplantation en terre canadienne de ces deux couronnes. Ils donnent naissance au nouveau titre de reine du Canada que représente au sommet la couronne de Saint-Édouard. Cette couronne a été portée une seule fois par Sa Majesté lors de son couronnement en juin 1953, au cours d'un cérémonial ancien et solennel à l'Abbaye de Westminster.

[Traduction]

Les sénateurs se rappelleront que c'est cette couronne, la couronne de saint Édouard, que la reine porte sur la médaille du Jubilé que le Président a remis à chacun de nous en février 2012.

[Français]

Le jubilé de la reine que l'on veut commémorer est, quant à lui, souligné par les quatre diamants ornés du monogramme de Sa Majesté « EIIR » — Elizabeth II Regina — et du nombre « 60 » posés sur une guirlande de feuilles d'érable, que l'on retrouve en haut du calendrier sur les créneaux de la tour carrée au-dessus de laquelle s'élève la couronne.

[Traduction]

Ce sont les symboles ou les emblèmes du jubilé, comme les sénateurs s'en souviendront. Et, comme ils le verront sur le programme, ils sont clairement ce qui fait de ce jubilé une célébration canadienne. Il y a une identification claire au nom de Sa Majesté, puisqu'on trouve le chiffre de Sa Majesté, EIIR, et le nombre 60. Ainsi, nous nous souviendrons à jamais que cette célébration soulignait le 60<sup>e</sup> anniversaire du couronnement de Sa Majesté.

La forme générale est celle d'une pyramide. Comme nous le savons, dès l'ancienne Égypte, dès les Chaldéens et les Mayas, par exemple, la pyramide a symbolisé la vie éternelle. La couronne qui orne le sommet de la pyramide au-dessus des créneaux d'une tour carrée, symbolisant le courage séculaire, est l'incarnation de notre nation et de son existence qui perdure. Cela rappelle aussi que c'est sous la Couronne que le Canada est devenu une démocratie dynamique qui a un respect sans égal pour les droits et les libertés de ses citoyens.

• (1620)

[Français]

Honorables sénateurs, nous sommes particulièrement reconnaissants à l'orfèvre de Montréal Manuk Inceyan, au conservateur d'art Paul Maréchal et au sculpteur du Dominion Phil White pour leur contribution originale à la réalisation de ce calendrier commémoratif. Ils sont d'ailleurs présents dans la galerie et nous les remercions très chaleureusement. C'est la firme française Texier qui s'est occupée de la dorure des ornements du calendrier. Mme Marie-Agnès Saury nous a fait bénéficier de son assistance. Enfin, nous voulons souligner la collaboration de M. David Monahan, le conservateur des œuvres d'art à la Chambre des communes, qui nous a facilité l'accès au calendrier de la Table des greffiers de cette Chambre parce qu'évidemment, nous ne voulions pas tout simplement dédoubler le calendrier de la Chambre des communes, comme je l'ai expliqué plus tôt, mais créer un calendrier original qui, d'abord, représente la symbolique que nous voulions marquer.

[Traduction]

Honorables sénateurs, il est juste et bon que Sa Majesté la reine Elizabeth II soit reconnue comme la reine du Canada. Nous devrions tous être très fiers et reconnaissants d'avoir vécu durant le règne d'une souveraine aussi remarquable. Au cours de ses 22 visites au Canada, elle a appris à comprendre et à aimer notre pays. Elle connaît l'identité canadienne dans toute sa complexité linguistique et culturelle, comme ses paroles l'attestent. En 1967, lors du centenaire de la Confédération, la reine a dit ceci :

[Français]

L'expérience qui se poursuit depuis 100 ans dans ce pays (le Canada), avec les défaillances certes, mais aussi avec un espoir grandissant, ne peut laisser indifférente notre époque déchirée.

C'est en ce sens, me semble-t-il, que le Canada sera grand; non par le pouvoir, mais par le don, le rayonnement et l'exemple.

[Traduction]

Une dizaine d'années plus tard, alors qu'elle était à Montréal pour les Jeux olympiques de 1976, Sa Majesté nous a encore une fois révélé sa compréhension profonde du caractère fondamental du Canada :

[Français]

Pour atteindre cet idéal, il faut une grande générosité, un esprit ouvert et la détermination de vouloir comprendre et apprécier les autres. Ce sont ces qualités dont ont fait largement preuve les Canadiens à travers leur histoire. Voilà la grandeur du Canada.

[Traduction]

Au cours du long règne de la reine, elle a été conseillée par onze premiers ministres canadiens. Elle a traversé le pays d'un océan à l'autre. Elle a suivi le développement du Canada au fil des ans et a été témoin de réussites étonnantes ainsi que de moments plus difficiles. Notre pays est privilégié d'avoir pu renforcer son unité sous le règne d'une reine aussi exceptionnelle et altruiste.

Ce calendrier doré célébrant le jubilé de diamant de Sa Majesté Elizabeth II, reine du Canada, représente un témoignage respectueux de notre gratitude et de notre admiration pour son règne empreint de prospérité sur le Canada, et nous devrions tous en être fiers.

[Français]

**L'honorable Suzanne Fortin-Duplessis :** Honorables sénateurs, greffiers de la Chambre et hauts dirigeants du Sénat, lorsque les membres du Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art du Sénat se sont réunis pour la première fois, ils souhaitaient entreprendre un dernier projet commémoratif pour souligner le jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Nous avons choisi de faire l'acquisition d'un nouveau calendrier du Sénat, d'abord parce qu'il constitue un rappel durable et visible des nombreuses visites de Sa Majesté au Canada et ensuite, parce qu'il souligne l'importance de la Couronne en cette enceinte, endroit unique au pays où les trois éléments de notre Parlement sont réunis.

Comme vous le savez, le groupe de travail ne disposait pas de fonds pour l'exécution de ce calendrier. La réalisation du projet n'aurait pas été possible sans la généreuse contribution personnelle de mes honorables collègues, des greffiers de cette Chambre ainsi que des hauts dirigeants du Sénat.

Je tiens à vous remercier infiniment et désire souligner que votre appui précieux est désormais gravé sur la plaque que voici. Cette plaque sera vissée à la base de l'œuvre dès que la liste des donateurs sera complétée.

Je veux également remercier mon collègue et vice-président du groupe de travail, l'honorable Wilfred P. Moore, qui a fait un travail remarquable auprès de son caucus pour solliciter les dons.

Mille mercis à l'honorable Catherine Callbeck, à l'honorable Linda Frum, qui ne peut être avec nous puisque son père est décédé, et à l'honorable Salma Ataullahjan, d'avoir déployé tous les efforts nécessaires et contribué ainsi à l'atteinte de nos objectifs.

Un grand merci à l'honorable Serge Joyal, qui fut l'instigateur de ce projet, et qui a veillé au suivi de la réalisation de l'œuvre auprès de l'orfèvre, M. Manuk Inceyan. Je tiens à vous remercier de ce rappel d'histoire que vous venez de nous faire, ce fut vraiment extrêmement intéressant.

Merci également à M. Charles Robert, greffier du groupe de travail, de sa générosité, de son partage de connaissances et d'avoir su si bien nous guider tout au long de l'aventure.

Enfin, j'aimerais souligner la contribution de mon adjointe exécutive, Mme Carole Hupé, qui a assuré une partie de la coordination du projet. C'est elle qui vous a fait parvenir les lettres avec la photocopie de ce que pourrait être le calendrier. Elle mérite nos remerciements aussi.

Occupant fièrement une place de prestige sur la Table des greffiers, tout près de la masse, le nouveau calendrier du Sénat constitue un gage tangible de notre respect envers la souveraine et envers son service exemplaire au Canada pendant les 60 années de son règne.

[Traduction]

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, ainsi se termine notre cérémonie. Permettez-moi de remercier tous ceux qui y ont participé sous la direction experte du sénateur Joyal. Je les remercie tous pour leur contribution.

Si vous avez quelques minutes, je serais heureux de vous accueillir dans mes appartements. J'invite nos collaborateurs à la tribune à se joindre à nous, eux aussi.

(La cérémonie est terminée.)